****

**BREVET FEDERAL AIKIBUDO**

**CENTRE DE FORMATION ILE DE FRANCE**

**Formation**

**16 et 17 novembre 2019**

**18 et 19 janvier 2020**

**25 et 26 avril 2020**

**Examen les 27 et 28 juin 2020**

**INFORMATIONS :**

Le stage de formation se fera sous la direction :

* du Délégué Technique National (DTN)
	+ Daniel DUBREUIL 7e Dan DESJEPS,
* du président de la commission formation du comité national Aikibudo
	+ Daniel BENSIMHON 6e Dan DESJEPS,
* et des assistants formateurs.

Les cours et les examens se dérouleront à :



**PLANNING / HORAIRES:**

La formation a lieu sur trois modules obligatoires (soit trois weekends), un stage en situation avec tuteur et la participation aux stages cadre régional et national.

Le nombre d’heures est défini comme suit :

- Formation : 36 heures

- Stage en situation : 44 heures

 **Total : 80 heures**

Pour l’examen, il est demandé au candidat de justifier au minimum la participation à trois stages régionaux/nationaux effectués en cours de la saison. Ces stages sont notifiés dans le livret de formation et compte en nombre d’heures au titre du stage en situation. Un maximum de 20 heures peut être comptabilisé à ce titre.

L’ensemble de la formation compte 80 heures. Le stagiaire doit impérativement être accompagné tout au long de sa formation par un tuteur de stage titulaire du 2e dan Aikibudo et d’un Diplôme ou Brevet d’État, ou d’un Brevet Fédéral.

Les weekends de formations débuteront le samedi matin à 9h précises et se termineront le dimanche vers 17h/18h. Il est demandé aux stagiaires d’être ponctuels.

**CONDITIONS D’INSCRIPTION**

Le candidat doit :

* avoir 18 ans au minimum
* être titulaire du 1er Dan Aïkibudo au minimum.
* avoir une licence FFAAA de la saison en cours.
* être titulaire de l’attestation de Préparation et Secours Civique de Niveau 1:

PSC1 (anciennement AFPS) ou d'un équivalent.

**INSCRIPTION ET TARIF :**

Vous devez envoyer :

- la fiche d’inscription (voir en dernière page), dûment remplie

- un chèque de 120€ pour la formation et l’examen ou 100€ pour la formation seule, libellé à l’ordre de la FFAAA Aïkibudo

- des photocopies de votre passeport fédéral (1ère page, page des licences, des grades et stages)

- photocopie de votre brevet de secouriste (PSC1 ou équivalent) à l’adresse suivante :

**Philippe LAFORET**

**Secrétariat de la Commission Formation Diplômante**

**5 allée des Moissons**

**95330 DOMONT**

**Date limite d’inscription : 1 octobre 2019.**

Il est possible, pour les Yudansha qui le désirent, de suivre la formation uniquement à titre de perfectionnement. Dans ce cas vous devez envoyer la fiche d’inscription en précisant « perfectionnement » accompagnée d’un chèque de 100€, libellé à l’ordre de la FFAAA Aïkibudo.

**LIVRET DE FORMATION :**

Un livret de formation individuel vous sera remis à la suite de votre inscription. Ce livret est à conserver et à compléter pendant toute la durée de la formation en y incluant toutes les actions menées lors du stage en situation ainsi que tous les stages régionaux/nationaux auxquels vous aurez participés. Ce livret de formation dument complété avec les **appréciations et la note du tuteur** sera remis aux formateurs avant le début de l’examen pour évaluation.

**A - La formation**

La formation de 36 heures porte sur trois modules répartis sur trois week-ends et un stage en situation sous tutorat de 44 heures.

|  |
| --- |
| **CONTENU DE FORMATION** |
| **ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DU CORPS HUMAIN**Les notions élémentaires seront abordées sur les différents thèmes ci-dessous :- Les systèmes osseux ;- Les mécanismes de la contraction musculaire ;- Les principales chaînes musculaires concernées par la pratique de l’Aikibudo ;- Les principes biomécaniques des techniques fondamentales de la mention et les principes de l’interaction motrice ;- Les filières énergétiques ;- Les étapes du développement de l’enfant et les précautions d’enseignement qui en découlent. |
| **ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL – LEGISLATION – REGLEMENTATION**- Structure d’accueil (club association, privé, multisports ….)- Agrément et subventions- Contrôle des clubs- Affiliation- Licence- Fédération : organigramme national / ligues / départements- Délégation et agrément- SCDGEA/CSDGE/UFA : grades – déroulement et conditions des examens- Partenaires du mouvement associatif : conseil municipal /OMS – Conseil Général - Conseil Régional - MJS et services déconcentrés – MEN – CNOSF – CROS – CDOS- L’Aikibudo au sein de la FFAAA, organisation technique et administrativeNous vous invitons à vous documenter par vous-même sur ces différents thèmes en utilisant les supports de cours qui vous seront remis. Pour vous aider, nous vous proposons une liste de sites non exhaustive qui vous permettrons d’approfondir les sujets : Aïkibudo :[http://www.aikibudo.com](http://www.aikibudo.com/)<http://www.international-aikibudo.com/><http://www.cera-aikibudo.com/>FFAAA :<http://www.aikido.com.fr/><http://www.aikido.com.fr/Documents-federaux><https://www.aikido.com.fr/wp-content/uploads/2019/03/rp-scdgea-mars2019.pdf> (vérifié)Ministère des sports :<http://www.sports.gouv.fr/index/qui-sommes-nous/>Divers :[http://www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr/)<http://www.acteursdusport.fr/617-les-federations-sportives.htm> |
| **PREPARER ET CONDUIRE UNE ACTION D’ANIMATION**Cette partie vise à apporter les éléments didactiques nécessaires à une action d’enseignement. Voici le contenu de la formation :- Etablir un plan de cours- Définir des objectifs : généraux, opérationnels- Définir des modalités d’évaluation- Connaître les caractéristiques des différents publics et les contextes- Animer un groupe : communication orale, prise en compte de l’hétérogénéité- Mise en situation d’animation de cours face à différents publics- Mise en situation d’entretien permettant d’expliciter les choix et d’évaluer la séance conduite- Règles liées à la sécurité dans l’enseignement |
| **CONNAISSANCES REGLEMENTAIRES LIEES A LA SECURITE ET A L’ENSEIGNEMENT**- Règles d’hygiène et de sécurité- Assurance- Certificat médical- Dopage- Diplômes d’enseignement- Statuts de l’enseignant et obligations légales |
| **ENVIRONNEMENT CULTUREL**Aspects sociologiques et culturels des arts martiaux- Historique des arts martiaux- Historique de l’Aikibudo- Dimension socio-éducative |
| **LES OUTILS TECHNIQUES DE L’AÏKIBUDO**Nomenclature technique nationale (arrêté du 3 Mai 2004 – RP SCDGEA)Etre un enseignant d’Aïkibudo suppose de bien maîtriser les connaissances de base de notre pratique à savoir le contenu du 1er dan. La formation va chercher à affiner ces contenus et à clarifier la compréhension des différentes techniques qui composent le 1er dan. Le contenu de cette partie renvoie au programme du 1er dan actuel.Une bonne connaissance du livre de Maître Alain Floquet, Aïkibudo – Connaissances élémentaires réédité en janvier 2017 semble ici incontournable. Notions et qualités fondamentales à parfaire au cours de la pratiqueRègles liées à la sécurité dans la pratique |

**B – L’examen du brevet fédéral d’Aïkibudo**

**L’examen aura lieu les samedi 27 et dimanche 28 juin 2020 à Vélizy (IdF)**

**LES EPREUVES :**

Il y a quatre épreuves:

* une épreuve orale,
* une épreuve pédagogique,
* une épreuve technique et,
* un rapport de stage en situation.

**Epreuve orale** : Note sur 20 (Coefficient 1)

Préparation : 30 minutes - Exposé : 15 minutes

Le candidat tire une question au sort, prépare sa réponse durant 30 minutes, sous forme d’un plan rédigé puis expose et répond aux questions durant 15 minutes.

Les sujets tirés au sort se présenteront sous forme d’études de cas.

**Epreuve pédagogique :** Note sur 20 (Coefficient 2)

* Préparation : 1heure

Les candidats tirent au sort un thème de cours. Ils rédigent un plan de cours.

A l’issue du temps réglementaire les copies sont rassemblées par les examinateurs.

* Séance  20 minutes

Durant la séance, le candidat est évalué sur le choix et la maîtrise de ses outils didactiques, ses démarches pédagogiques et son comportement face à son groupe d’élèves.

* Entretien à la fin de la séance : 10 minutes

Le candidat doit justifier sa démarche pédagogique et effectuer une analyse critique de la séance réalisée auprès du jury.

**Epreuve technique**: Note sur 20 (Coefficient 2)

* Présentation technique : 10 minutes

Les questions porteront sur le programme de 1er dan Aïkibudo. La notation portera sur la connaissance du programme et son exécution en fonction des principes fondamentaux de l’Aïkibudo.

Les thèmes de travail principaux qui seront demandés sont les suivants :

1. Les Tehodoki
2. Les Kihon Nage et Osae Waza
3. Les techniques complémentaires
4. Les Randori
5. La distance Chikama et Ma.
6. Les Kata

Toutes les techniques réalisées font partie de la nomenclature Aïkibudo du règlement particulier Aïkibudo de la S.C.D.G.E.A. (du 12 mars 2005 actualisé au 1er septembre 2014). Les techniques doivent être démontrées de façon claire et lisible.

**Stage en situation :** Note sur 20 (Coefficient 1) proposée par le tuteur

Les 22 heures de stage en situation doivent être effectuées auprès d’un tuteur désigné, au moins 2ème Dan et titulaire d’un titre ou brevet d’enseignement Aikibudo. Le candidat fournira un rapport de stage complet qui sera intégré dans son livret de formation.

Le livret de formation détaille le déroulement du stage en situation avec l’évaluation effectuée par le tuteur sous la forme d’une note sur 20. Sont aussi indiquées les participations aux stages régionaux organisés par les comités régionaux et les participations aux stages nationaux organisés par la direction technique nationale du comité fédéral Aïkibudo de la FFAAA.

Le tuteur de stage a un rôle essentiel dans le processus de formation du stagiaire. Il le prépare à sa future activité d’enseignant, il apprécie son comportement d’éducateur, il le conseille dans les domaines techniques et pédagogiques dans le respect des règles déontologiques de l’Aïkibudo, il l’aide à compléter sa formation, il évalue le stagiaire au travers de son rapport de fin de stage (cf. Fiche "Le tuteur de stage").

*Un entretien avec les intervenants Aïkibudo portant sur le stage sous tutorat peut être demandé par le stagiaire. De même, les formateurs peuvent souhaiter avoir un entretien avec un candidat après avoir lu son livret de formation.*

**OBTENTION DU BREVET FEDERAL :**

Oral : note sur 20 (coefficient 1) : 20 points

Pédagogie : note sur 20 (coefficient 2) : 40 points

Technique : note sur 20 (coefficient 2) : 40 points

Stage en situation : note sur 20 (coefficient 1) : 20 points

**Total : 120 points**

Sont déclarés admis à l’issue de l’examen les candidats ayant obtenu au minimum **60 points.**

Toute note inférieure à **7 sur 20** dans une des quatre épreuves est éliminatoire.

FICHE D’INSCRIPTION AU BREVET FEDERAL

**NOM : PRENOM :**

**DATE DE NAISSANCE : LIEU :**

**ADRESSE :**

**NUMERO DE TELEPHONE. :**

**ADRESSE COURRIEL :**

**GRADE ET DATE D’OBTENTION :**

**CLUB D’APPARTENANCE :**

**FORMATION AU PREMIERS SECOURS ET DATE :**

**NOM, GRADE ET DIPLOME D’ENSEIGNEMENT DU PROFESSEUR :**

**Je prends bonne note qu’en cas d’abandon, quelle que soit la raison, il ne serait fait aucun remboursement des sommes versées.**

**Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d’inscription et y souscrire.**

**Ci-joint chèque N°.....................................de la somme de (cocher la bonne case):**

**120 € formation et examen 100 € formation seule**

**à l’ordre de FFAAA Aïkibudo**

**Date Mention manuscrite « Lu et approuvé » Signature du candidat:**

**Pourquoi souhaitez-vous passer le monitorat d’Aïkibudo ? En quelques lignes, indiquez vos motivations.**